

Recrute pour la mise en place de la politique enfance-jeunesse de l'ex canton de Grésy-sur-Aix (7 communes – plus de 14 000 habitants)

Un(e) animateur(ice) enfance

Intitulé du poste : animateur(ice) enfance

Missions principales, raisons d'être ou finalités du poste :

- Encadrer et animer des enfants âgés de 3 à 11 ans sur l'ensemble des services et accueils de l'association :
 - Accueil périscolaire matin et soir.
 - Centre de loisirs mercredis journée.
 - Centre de loisirs, camps et séjours durant les vacances scolaires.

Fonctions principales (rôle spécifique de la personne dans le service)

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation.

Place dans l'organigramme et relations hiérarchiques

- Exerce ses fonctions sous :
 - l'autorité de la présidente et par délégation le directeur associatif de l'association ;
 - la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle de la directrice pédagogique et technique et par délégation des adjointes pédagogiques.

Diplômes et savoirs requis (formation, expérience, connaissances théoriques)

- Permis de conduire B apprécié **ou tout autre moyen de transport pour venir à l'ACEJ sans difficultés.**
- Expérience souhaitée auprès du public 3-11 ans **d'au moins 2 années** (expérience professionnelle ou personnelle).
- BAFA (à minima stage théorique) ou CAP petite enfance ou diplôme équivalent obligatoire.

Compétences requises (posture d'animateur)

- Faculté d'adaptation et prise d'initiative.
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées.
- Compétences en savoir-être, savoir dire et savoir entendre pour accepter les différences, accepter la critique, se remettre en question donc être en situation de dialogue et de communication.
- Connaissance du public enfant et de l'environnement de l'accueil.
- Capacité à s'auto évaluer.
- Respect du devoir de réserve.

Conditions et lieu de travail :

- Rémunération : indice 260 (**convention collective de l'animation**) soit 1 643 € brut.
- Horaires de travail annualisés sur une base de 35 heures.
- Lieu de travail : 7 communes autour de Grésy-sur-Aix.
- Nature du poste : CDD de 9 mois **à temps complet dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences** à partir de janvier 2022, renouvelable 9 mois.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et C.V. par courriel, avant le 10 décembre 2021 à :

Madame la Présidente

Association de Communes Enfance Jeunesse

66 place de la Mairie - 73100 GRESY SUR AIX

Contact & renseignement :

Julien DAVID – Directeur ACEJ - 06 31 29 70 19 - Courriel : direction@acej-gresy.fr